

Agde, le 26 février 2014

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 février 2014
COMITE DE QUARTIER « GRAU /TAMARISSIERE »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne présenté par Luc LOGNOS

G01/12/13 : Impasse Baluffe (élargissement)

Le début des travaux de l'impasse de Baluffe a eu lieu en février 2011. Sur les quatre propriétaires concernés par la réfection de cette voirie, deux seulement ont cédé le terrain nécessaire à l'aménagement, ce qui fait que le virage, non terminé, ne donne pas entière satisfaction aux usagers.

Il reste à parfaire l'élargissement du virage côté droit devant les deux propriétaires concernés qui n'ont pas été inquiétés (MC 266 et MC 98), alors que le nouveau tracé projeté était indiqué au sol, ainsi que sur les plans remis aux quatre intéressés.

A deux reprises, le 21 avril et le 18 novembre 2011, vous nous faisiez savoir que l'élargissement du virage n'était pas abandonné et que les acquisitions foncières étaient en cours.

Nous espérons que l'état des négociations avance, d'abord pour une meilleure circulation, ensuite pour une question d'équité.

Réponse :

Des contacts ont été pris avec l'ensemble des propriétaires à l'occasion des travaux aujourd'hui réalisés. Les services fonciers de la ville vont reprendre contact avec ces personnes à la demande des élus, afin de finaliser le dossier. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du dossier.

G02/12/13 : Route Saint Vincent entre Notre Dame et Saint Christ (stationnement)

Sur la route de Saint Vincent entre Notre Dame et le Saint Christ, à hauteur de la rue de la rivière, se trouve un récupérateur de bouteilles de verre. Les véhicules qui veulent déposer des bouteilles sont obligés de stationner sur la route et de gêner la circulation. Il suffirait de supprimer devant ce conteneur deux ou trois « J 11 » pour pouvoir se garer au plus près du conteneur.

Réponse :

Quelques bornes « J11 », comme vous le demandiez, ont été retirées afin de permettre une meilleure accessibilité au récupérateur de verre.

G03/12/13 : Boulevard Front de mer (ancienne mairie)

Pour créer sa terrasse extérieure, le nouveau propriétaire de l'ancienne mairie annexe du front de mer, a effectué des saignées dans le dallage en pierre naturelle récemment posé par la mairie, qu'il a comblées de béton. Pourquoi de tels travaux, et surtout, ont-ils été autorisés par la mairie ?

Réponse :

Une autorisation d'exploiter une terrasse conforme au cahier des charges a été délivrée par la régie des Droits de Place. La saignée pratiquée a été nécessaire pour faire un jointement étanche avec la véranda.

G04/12/13 : point voirie

G05/12/13 : chemin des blanquettes

Le dernier point voirie jusqu'à 2014, nous à été transmis lors de la réunion du 10 avril 2013. Nous souhaiterions y ajouter, si possible, le chemin des Montilles de Gaillard, et les impasses des Primevères et des Aigrettes qui nous sont demandées avec insistance.

Une pétition des riverains du chemin des Blanquettes vous a été adressée récemment en vous signalant l'état lamentable de cette voie. Le comité de quartier qui avait attiré votre attention à plusieurs reprises sur l'état de ce chemin, se joint aux pétitionnaires pour demander qu'une démarche particulière soit envisagée pour que les travaux sollicités soient engagés dans les meilleurs délais.

Réponse :

Il n'est pas envisageable à ce jour de programmer la rénovation des rues et chemins demandés. Il n'y a pas d'arbitrage budgétaire supplémentaire pour 2014 en dehors des travaux prévus au PPI et opérations spécifiques qui vous ont déjà été communiqués.

G06/12/13 : chemin de l'avocette

Au débouché du chemin de l'Avocette sur la route du Saint Christ, un panneau de signalisation masque un miroir, pourtant très pratique.

Réponse :

Le panneau de signalisation qui masque le miroir a été déplacé.

G07/12/13 : chapelle l'agenouillade

La porte de la chapelle de l'Agenouillade est en mauvais état. Nous constatons de nombreuses effractions avec vol de cierges, et détérioration du tronc des aumônes.

Réponse :

Le remplacement à l'identique de la porte de la chapelle de l'Agenouillade va être réalisé très prochainement par les menuisiers de la régie des bâtiments.

G08/12/13 : chemin du lavandin (balayeuse)

Dans le chemin du Lavandin, les balayeuses abiment les accotements.

Réponse :

Une information a été transmise au responsable du secteur en matière de balayage mécanique afin d'éviter toute dégradation.

G09/12/13 : carrefour chemin de baluffe/abreuvoirs (reprise accotement)

Au carrefour du chemin de Baluffe et des Abreuvoirs, nous vous signalions au mois de mai, qu'en venant de la mer si l'on veut tourner dans le chemin des Abreuvoirs, l'angle devrait être bitumé pour faciliter l'accès. Depuis, les travaux ont été réalisés, mais il faut recommencer, car un trou s'est à nouveau formé à cet endroit.

Réponse :

Travaux réalisés par la régie voirie.

G01/01/14 : Chemin du lavandin (Corbeilles papiers)

Certaines personnes prennent le soin de ramasser les crottes de leur chien, mais ne sachant que faire de leur sac, le déposent près des clôtures. Conclusion, nous n'avons plus de crottes, où presque, mais les petits sacs noirs fleurissent sur les bas cotés. Comme les agents municipaux ne les ramassent pas, les rues sont décorées, comme par exemple le chemin du Lavandin. Il serait souhaitable d'installer quelques poubelles publiques sur le quartier pour pallier cet inconvénient.

Réponse :

Des instructions ont été données aux services afin qu'un complément de mobilier urbain soit fait dans le secteur du lavandin. Si des zones précises sont déjà identifiées, merci de nous les communiquer.

G02/01 14 : drapeaux officiels bâtiments

Nos dirigeants ont-ils honte de notre emblème ? Nous ne voyons aucun drapeau tricolore devant les établissements publics et encore moins devant la nouvelle annexe de la mairie au Grau.

Réponse :

Le service des festivités a pris en compte vos remarques, et en particulier le drapeau manquant sur le bâtiment de la Mairie annexe du Grau. Ce dernier, a fait l'objet d'un acte de vandalisme et sera remplacé dans les plus brefs délais.

G03/01/14 : projection de gravillons

Les feuilles qui s'accumulent sur les bas cotés des voies sont enlevées par un « souffleur » qui les projette sur la chaussée. Pour éviter que les gravillons ne subissent le même sort, il faudrait des aspirateurs moins puissants ou recourir à l'ancienne pratique du balai. Quoi qu'il en soit, il faut faire en sorte que les gravillons ne rendent pas la circulation difficile sur la majorité des voies douces.

Réponse :

Les services de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée en charge du nettoyage de la voirie sur ce secteur, ont été avisés du problème, qui sera pris en compte lors des prochains passages.

G04/01/14 : Chemin de la Cossarde

Au niveau du n° 15, il y a un trou dans la chaussée qui, vu sa profondeur, risque de créer un accident.

Réponse :

Le trou dans la chaussée Chemin de la Cossarde, au niveau du n° 15, a été repris par les agents de la régie voirie.

G05/01/14 : Raques à vélos front de mer

A la question de l'insuffisance des « raques à vélos » vous nous répondiez le 06.11.2013 que vous étiez disposés à étudier nos propositions afin d'améliorer le service sur des endroits stratégiques. Nous pensons que l'angle formé par la terrasse du restaurant « le Voilis » vers le parking Est, qui reste dans le domaine public, pourrait servir à cette implantation ?

Réponse :

Il n'est pas envisagé dans l'immédiat la pose de mobilier urbain sur le secteur. Pour la saison 2014, la régie municipale envisagera le renfort en matière de raques à vélos à proximité du « Voilis ».

G06/01/14 : Divers

Le 8.11.2013, les secrétaires des C.Q étaient invités à une réunion en mairie avec M. Ducretet commissaire de police, qui souhaitait travailler avec l'ensemble des représentants des C.Q par le biais de la messagerie électronique dont il donne l'adresse email aux personnes présentes.

Par la suite, le secrétariat de M. Frey demande si les membres du C.Q sont d'accord pour communiquer leur email à M. le commissaire ? A la réunion du 13 novembre, la question est posée de savoir si la messagerie électronique du commissariat, connue des seuls secrétaires, peut être transmise à tous les membres des C.Q, ainsi que le P.V de séance leur indiquant la façon de travailler.

Nous attendons la réponse à cette question.

Réponse :

Le secrétariat nous informe que l'adresse mail de M. le Commissaire est transmissible uniquement aux membres du comité de quartier « Grau/Tama », pas au-delà.

Quai Méric :

Le prolongement de la piste cyclable du chantier Allemand jusqu'au château vert, côté droit du quai Méric, est une très bonne chose.

Le 13 novembre 2008, une visite sur le site avait eu lieu, à notre demande, pour proposer cette réalisation, en présence de Mrs Glomot et Théron.

Il faut maintenant procéder au balisage de cette voie pour interdire le stationnement des véhicules.

Réponse :

Le stationnement longitudinal est prévu à gauche de la chaussée et le marquage au sol sera programmé pour renforcer cet usage.

La piste sur le quai est dévolue à l'utilisation piétonne et cycliste. Elle est matérialisée par une ligne blanche continue où le stationnement est interdit. Un renforcement de la signalisation verticale est prévu.

G08/01/14 : « la petite roche »

Les habitants de la résidence « La Petite Roche » qui se trouve à 100 mètres en bordure de plage, demandent s'il ne serait pas possible de rebaptiser l'accès à leur résidence « chemin de la petite roche » comme c'était le cas précédemment, et non « chemin de Baluffe » comme actuellement, car pour beaucoup de gens, le chemin de Baluffe part du « lapin de Baluffe » et s'arrête à l'avenue du Littoral.

De plus, ils demandent aux services municipaux d'allouer un numéro de résidence à chacun des six propriétaires, afin qu'ils soient plus facilement joignables.

Réponse :

La demande envisagée pour le changement de dénomination du « chemin de Baluffe » en « chemin de la petite roche » dans la partie comprise entre le chemin du littoral et le front de mer, a été transmise à la commission municipale de dénomination des voies.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à votre demande.

En ce qui concerne la numérotation de rue, il suffit que les riverains se renseignent auprès du service du cadastre à la mairie pour avoir leur numéro, et qu'ils récupèrent la plaque correspondante à la régie Agde Centre Zone Industrielle les 7 fonts.

Doléances du comité de quartier :

Monsieur SUAU nous remet un courrier en séance concernant la question G01/12/13 :

« La réponse à la question G01/12/13, concernant l'élargissement de l'impasse de Baluffe ne nous satisfait pas, quand il est dit que les services fonciers de la ville allaient reprendre contact avec les intéressés à la demande des élus, afin de finaliser le dossier.

Pourquoi est-il besoin de reprendre contact avec ces personnes, alors qu'avant le début des travaux en janvier 2011, les 4 propriétaires concernés avaient été informés du nouveau tracé de la route par le plan qui leur était adressé, et du terrain qu'ils devaient concéder. Il a bien fallu qu'ils donnent leur accord pour permettre le début des travaux ?

La question que nous posons depuis février 2011 est de savoir pourquoi les travaux ont été réalisés devant deux d'entre eux, et que les deux autres n'ont pas été inquiétés ? Depuis 2011, vous nous avez toujours répondu que l'élargissement du virage n'était pas abandonné, et que les acquisitions foncières étaient en cours ?

Nous insistons sur l'aménagement du virage côté droit, afin de finaliser le dossier. »

CQ :

Depuis que les bornes ont été enlevées du quai Méric jusqu'à la plage, des véhicules stationnent de façon interdites.

CQ :

La ligne blanche le long des quais supprime du stationnement.

Lilian BANCAREL propose une solution avec la création de nouvelles places.

CQ :

Chemin des abreuvoirs, au niveau du numéro 18, un palmier touche les lignes électriques.

CQ :

Impasse des Primevères, Avenue Saint Vincent, un tas de branches doit être enlevé.

Sécurité :

Présenté par Pierre PALLARES

Mise en fourrière : Rue du Varech...

Accidents : Chemin de Notre Dame, Parking de l'Eglise, Rue Jean Jaurès, Avenue du Littoral.

Incendies : Rue Victor Hugo, Les Verdisses.

Gens du Voyage : Les Verdisses, La Tamarissière, Chemin de Baluffe.

Trouble de l'ordre public : Chemin du Grand Quist

Dégradations : Impasse de Baluffe, Rue des Grands Pins, Avenue de Saint Vincent.

Problème de voisinage : Rue des Goélands.

Aboiements de chiens : Rue des Sirènes.

Salubrité/divagations d'animaux : Chemin de Fin de Siècle, Route de la Tamarissière, Chemin Neuf, Chemin du Littoral, Rue Beaulieu, Chemin du Lavandin.

CQ :

Pouvez-vous faire interdire le stationnement gênant près du panneau du « interdiction de stationner » à l'angle de la rue Jean Goud ?

Présents :

M FREY, M DRUILLE, M BANCAREL, M DUBOIS, M SAIGNES, M GROU, M LOGNOS, M HERAL, M CHAUDRON, M LAROSE, M AZEMA, M DURBAN, M JEANTET.

Représentants du comité de quartier :

Présents : CAVAILLES Jean pierre, ESTEVE Jacques, GIBELLO Robert, MAHUL Jean Paul, MOTARD Jacques, PACULL Jean, PRUNET Jean Claude, SABATIER Claude, SIMONIN Joëlle, SUAOU Roger, VANRAET Florence, VINCENT Joël.

Absents : AMIEL Jean Louis, AUBERT Marie Ange, CHOUFFOT Jean, MONERRIZ Anne.